



Communiqué de presse

Jeudi 8 avril 2021

Paris, Saint-Denis, et la Seine-Saint-Denis s'engagent ensemble en faveur des solidarités et de la jeunesse

Ce jeudi, Anne Hidalgo, Maire de Paris, Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, et Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis et Président de Plaine-commune, se sont rencontrés afin de réaffirmer le destin commun qui unit Paris aux territoires de la Seine-Saint-Denis. Ensemble, ils portent des coopérations en faveur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, des solidarités, des mobilités et de la jeunesse.

Les liens qui unissent Paris et la Seine-Saint-Denis sont nombreux. Un tiers des Séquano-Dionysiennes et des Séquano-Dionysiens travaille à Paris, et les déplacements pour le travail, les activités culturelles et sportives entre les deux territoires sont intenses. Plus jeune département de France métropolitaine, la jeunesse de la Seine-Saint-Denis constitue à la fois un moteur et un avenir pour le Grand Paris. Aujourd'hui, les villes de Paris, Saint-Denis et le Département de la Seine-Saint-Denis réaffirment leur engagement de travailler ensemble.

L'héritage des équipements des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 – l'Arena Porte de la Chapelle et le Centre aquatique olympique – bénéficiera aux Parisiens et aux Dionysiens. Les territoires sont mobilisés à développer un réseau cyclable pour 2024, les *boucles olympiques cyclables*, qui permettront de desservir les sites olympiques de Paris et de la Seine-Saint-Denis à vélo.

Saint-Denis et Paris renforceront leur coopération en faveur de la santé et des solidarités, notamment en faveur de la réduction des risques liés aux toxicomanies. Paris soutiendra la création d'un centre de santé sur le nouveau quartier de la Chapelle et de la Gare des Mines où les besoins seront plus forts. Une stratégie d'aménagement concertée de la Porte de la Chapelle est aussi prévue sur les deux bords du périphérique, notamment pour favoriser le développement des axes de circulation dédiés aux mobilités douces.

Paris s'engage également à instaurer dès cette année une gouvernance partagée du Canal Saint-Denis avec les collectivités limitrophes, qui permettra d'accélérer plusieurs projets, notamment l'Avenue du Street Art, un parcours artistique le long du canal, de la Villette à Aubervilliers. Cette volonté commune s'inscrit dans la démarche

entreprise par la Ville de Saint-Denis dans le cadre de sa candidature au label « Capitale européenne de la culture 2028 ».

La Ville de Saint-Denis s'associera à Paris pour développer la médiation numérique et la formation, en coopération avec l'école TUMO, pour permettre un meilleur accès à l'emploi des jeunes. Saint-Denis sera également un partenaire de l'Académie du Climat avec l'accès des jeunes dionysiens à l'Académie et des séances hors les murs.

« Paris est engagé depuis près de 20 ans dans la construction du Grand Paris. Le travail que nous menons avec la Seine-Saint-Denis repose sur un lien de confiance fort et des valeurs communes qui s'incarnent dans des projets concrets avec nos voisins. L'avenir de Paris passe par le développement de la Seine-Saint-Denis et réciproquement. » souligne Anne Hidalgo, Maire de Paris.

« Les nouveaux engagements pris aujourd'hui avec Anne Hidalgo démontrent à quel point le lien entre Paris et la Seine-Saint-Denis ne cesse de se renforcer depuis des années. Je suis convaincu que c'est cette histoire commune entre nos deux territoires, écrite à un niveau désormais inédit, qui va nous permettre de construire un Grand Paris plus durable et plus solidaire. » rappelle Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis.

« Cette journée du 8 avril marque une étape importante dans les relations entre nos trois collectivités. Favoriser les échanges et les mobilités, permettre aux Parisiens et aux Séquano-Dionysiens de partager un avenir commun : notre démarche est porteuse de progrès social et d'avenir pour notre jeunesse. » précise Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis.

Ces conventions de coopérations seront présentées et soumises au vote du Conseil de Paris d'avril.

Contacts presse :

Ville de Paris : Antoine Demière – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

Ville de Saint-Denis : Julia Paul-Zamour – 06 89 48 59 64 – julia.paul-zamour@ville-saint-denis.fr

Département de la Seine-Saint-Denis : Grégoire Larrieu – 06 35 84 13 82 – glarrieu@seinesaintdenis.fr